



STOP à la casse programmée et à la lowcostisation du PNC

En 2007, l'ensemble des PNC, au côté de syndicats unis se mobilisait massivement pour améliorer leurs conditions de travail et leur rémunération. La réussite de ce conflit est encore dans toutes les mémoires.

Aujourd'hui, la Direction d'AIR FRANCE vient de rompre le pacte social qui prévalait depuis 2007. Elle a pour objectif de reprendre ce que nous avons gagné ensemble. Son but : stopper la progression des lowcosts en appliquant leurs modèles à tous les PNC du groupe AIR FRANCE (Air France, Britair, Régional, Cityjet).

Nous refusons de devenir les victimes de la productivité. Nous refusons de sacrifier la sécurité des vols. Nous refusons que la Direction, sous couvert de règles européennes ultralibérales (EU.OPS 2012) impose unilatéralement ses projets au mépris de l'intégrité physique et psychologique des PNC.

Alors que plus de 80% des PNC se déclarent fatigués, une augmentation de la charge de travail est inadmissible. Quant à la qualité de service rendue aux passagers, elle s'en ressent déjà, et cela ira de mal en pis.

Nous exigeons :

- **Que la Direction d'AIR FRANCE renonce sans délai à la réduction des compo PEQ sur 319 et 777.** (+ 35% de productivité)

- **La réouverture des négociations du protocole de service LC.** Les choix unilatéraux de la Direction sont motivés par cette seule volonté : augmenter toujours plus la productivité des PNC, quel qu'en soit le prix...et le prix sera cher à payer pour les équipages. Comment peut-elle s'asseoir ainsi sur le dialogue social et mépriser ainsi le PNC?

- **La réouverture des négociations « Bases Provinces » sur la base de l'Accord Collectif 2008-2013 :** Il s'agit en fait d'une attaque sans précédent contre nos conditions de travail. Cet accord vise à détruire nos acquis pour une augmentation de 25% de notre productivité et une perte de 15% de notre rémunération par rapport aux conditions actuelles. Ceci est totalement inacceptable !

A titre de comparaison, l'effort de notre Directeur Général se résume à une augmentation de +46% de sa rémunération !

Nous ne sommes pas dupes. Le projet Bases Provinces est avant tout un test grandeur nature afin de revoir à la baisse tous nos acquis lors des futures négociations de l'Accord collectif 2013.

Face aux choix productivistes et indécents de la Direction, à son autisme, à sa pratique devenue systématique du passage en force au mépris des PNC et de leurs représentants, nous sommes déterminés et prêts à nous battre.

L'intersyndicale CFDT PNC, CFTC, CGT-ugict PNC, SNPNC, SUD, UNAC, UNSA PNC appelle à la grève l'ensemble des PNC LC, MC

et CC les 29, 30, 31

juillet et le 1^{er} août 2011